

## Communiqué de presse

### Comment Monsieur Broulis peut-il encore défendre la politique de promotion économique vaudoise ?

**Nyon, 22 février 2012** Attaqué de toute part, Monsieur Broulis s'obstine à défendre bec et ongles la politique de promotion économique menée pendant de nombreuses années par le Canton à l'aide d'exonérations fiscales incitant l'installation, entre autre, de nombreux **sièges internationaux** sur l'Arc lémanique. Cette défense suscite quelques remarques :

- **1. Comment évaluer cette stratégie de promotion économique, vu le manque de transparence et d'information ?** Quel est le montant de ces subventions accordées sous forme d'allègements fiscaux ? Sur le marché de l'emploi, quel est le nombre d'engagements locaux ? Quels types d'investissements ont été consentis par ces nouvelles entreprises? En quoi l'activité des sièges internationaux est-elle novatrice et contribue-t-elle à la diversification structurelle de la région ?
- **2. En tant que parti d'obédience libérale, nous doutons du bien-fondé de ces interventions de l'Etat et de l'usage qui a été fait d'un tel instrument fiscal sur la Côte. Pourquoi ?**
  - Premièrement, notre région, qui bénéficie d'une **grande attractivité** pour les entreprises étrangères, jouit d'un essor économique enviable depuis de nombreuses années. Il n'y a donc aucune légitimité à avoir continué à encourager l'implantation de nouvelles multinationales dans cet environnement prospère, par des **subventions accordées** sous forme d'exonérations fiscales.
  - Deuxièmement, ces interventions de l'Etat n'ont fait **qu'accentuer les déséquilibres provoqués par la croissance exceptionnelle** de notre région. Certes l'essor économique est précieux, mais l'Etat n'aurait-il pas dû anticiper les effets de cette croissance et **choisir de l'accompagner, plutôt que de systématiquement négliger les conséquences sur les infrastructures** (actuellement complètement inadaptées) et sur notre qualité de vie ? Les habitants de la Côte subissent aujourd'hui de plein fouet les conséquences de ces déséquilibres dans les domaines du logement et de la mobilité (augmentation de 70% des loyers en 5 ans, moyens de transports engorgés, pression sur l'environnement,...).
- **3. Les Vert'libéraux se sont toujours engagés pour une politique de promotion économique du Canton plus différenciée afin de favoriser des équilibres durables et une croissance maîtrisée.** Cette vision demande à ce que l'Etat privilégie les PME et entreprises déjà implantées chez nous. Elle demande également à ce qu'il apporte son soutien à de nouvelles entreprises en tenant compte de la **région d'établissement** de celles-ci, **de leur domaine d'activité**, et de leur **responsabilité sociale**.

Un réajustement s'impose. Il est temps de penser à une politique de promotion économique plus durable, dont le but n'est pas simplement celui d'attirer de nouvelles entreprises afin de contribuer à supprimer la dette au plus vite, mais aussi de laisser un environnement économique et naturel durable pour les générations à venir. Le Canton dans sa nouvelle politique d'appui à la promotion économique (PADE) a décidé de réorienter celle-ci et c'est louable. Malheureusement, cette prise de conscience est bien tardive et les dommages collatéraux de la politique menée par le Canton se feront sentir encore pendant de nombreuses années sur la Côte.

#### Personne de contact :

Dominique-Ella CHRISTIN, Vice-présidente du Parti vert'libéral du district, 076.339.58.15, ella.christin@gmail.com